

Près de  
500 000 réfugiés

## LES DÉRACINÉS DU SOUDAN

par J.R. ROGGE

**L**e nombre de réfugiés répartis à travers le monde aujourd'hui est de plus de 10 millions. Près de la moitié de ces 10 millions de personnes se trouvent en Afrique. Au moins un Africain sur 100 est un réfugié, et certaines régions sont plus sérieusement touchées. Douze États, principalement la corne d'Afrique, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale ont assumé la lourde responsabilité de subvenir aux besoins de ces populations déplacées. Parmi les pays concernés, quatre en ont porté le fardeau depuis presque 20 ans, soit le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et le Zaïre.

Ces pays d'asile africains en sont venus à la conclusion qu'il fallait, à tout prix, en arriver à des solutions régionales viables. La communauté internationale, et plus spécialement le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial (PMA) ainsi qu'un bon nombre d'agences non gouvernementales ont relevé le défi. On a réalisé des progrès considérables en ce qui concerne les moyens mis à la disposition des réfugiés pour qu'ils subviennent en partie à leurs besoins. En effet, dans certains cas, les efforts pour réduire la dépendance des réfugiés face aux pays d'asile ont été jumelés aux différents projets de développement rural ayant pour but la participation des colonies de réfugiés à des programmes plus vastes d'optimisation de l'utilisation des ressources de la terre du pays. C'est le cas du Soudan.

Le problème des réfugiés du Soudan est l'un des plus vieux en Afrique; et durant les cinq dernières années, ses proportions en ont fait le plus important. Il y a, actuellement près de 550 000 réfugiés au pays, un réfugié pour 33 Soudanais d'origine. Cependant, à cause de leur répartition inégale, le rapport entre réfugiés et Soudanais est de 1 à 4 dans la région de l'Est, et de 1 à 6 au Soudan équatorial. Il est évident qu'une telle concentration de réfugiés exerce de fortes pressions sur l'infrastructure



*Comment assurer l'intégration des réfugiés tout en apaisant la misère?*

régionale, et aggrave la situation des réseaux de distribution des services essentiels déjà surchargés.

Les réfugiés du Soudan viennent pour la majeure partie de l'Éthiopie et de l'Ouganda. De l'Éthiopie, viennent surtout des Érythréens, exilés en raison de la prolongation de la guerre entre les groupes sécessionnistes Érythréens et les autorités du pays. De plus, l'important conflit interne sévissant en Éthiopie depuis la révolution de 1974, n'a certes pas amélioré le sort du Soudan. Le nombre de réfugiés Éthiopiens et Érythréens au Soudan est évalué à 420 000.

#### LES PROGRAMMES D'ACTION

L'augmentation rapide du nombre de réfugiés, de moins de 100 000 au début des années 1970 à plus d'un demi-million aujourd'hui, a porté un dur coup aux ressources du Soudan. Les réfugiés devaient être nourris, logés, soignés et, bien entendu, instruits. Malgré l'aide de la communauté internationale afin d'assurer ces services essentiels, cette responsabilité reste celle du gouvernement du Soudan.

De plus, le problème du Soudan a été aggravé durant les cinq dernières années par le fait qu'une proportion toujours plus grande de réfugiés est d'origine urbaine. Si l'on remonte dans le temps, la plupart des réfugiés en Afrique venaient de milieux ruraux et s'installaient dans les régions rurales. Le problème de l'intégration et de l'assimilation des réfugiés était limité au milieu rural. Le Soudan ne manque pas de bonnes terres cultivables, et les réfugiés se sont vite familiarisés avec le système agricole, ou se sont spontanément intégrés aux communautés rurales indigènes.

Malheureusement, il n'en est pas de même pour les réfugiés venant des villes de l'Éthiopie, de l'Érythrée ou de l'Ouganda. Les réfugiés venant de milieux urbains sont estimés à plus de 20 p.100 du nombre total des réfugiés. Bien sûr, les infrastructures urbaines déjà existantes en sont affectées, tout comme le taux de chômage.

Dans les régions rurales, où se trouve la majorité des réfugiés, il est tout à fait normal de considérer les immigrants comme des ressources humaines. Le potentiel agricole du Soudan est depuis longtemps reconnu, ainsi que les deux principaux problèmes qui s'opposent à son exploitation complète: le manque d'eau et le manque de travailleurs agricoles qualifiés.

Bien sûr, tous les réfugiés ne sont pas (ou ne peuvent devenir) ouvriers agricoles. Plusieurs viennent de peuples pasteurs et ne pourraient s'adapter facilement à l'agriculture et à la vie sédentaire. Étant donné le besoin pressant de réduire la dépendance des réfugiés face au pays d'asile d'une part, et le grand nombre de terres sous-exploitées ou même inutilisées, situées à proximité des régions habi-

tées par les réfugiés d'autre part, une solution s'imposait. Plusieurs réfugiés jouissent d'une formation et de l'expérience en matière d'agriculture. Il n'est donc pas surprenant que les autorités soudanaises aient opté en faveur de programmes visant à rendre les réfugiés autosuffisants, soit directement par l'exploitation d'une parcelle de terre ou comme salariés sur des fermes soudanaises, mécanisées et irriguées. A longue échéance, cette solution permet non seulement à la population de réfugiés de se suffire à elle-même, mais aussi de contribuer activement aux projets nationaux de développement.

Pour atteindre ces buts, trois types de programmes d'habitation pour les réfugiés ont été élaborés au Soudan. Deux pour les réfugiés en milieu rural: le programme de concession des terres et le programme visant les employés salariés. Le troisième programme a été conçu afin de donner aux réfugiés venant de milieux urbains, l'occasion de se prévaloir des possibilités d'emplois dans les villes.

Tous les programmes d'habitation

---

*«... contribuer  
activement aux  
projets nationaux  
de développement.»*

---

pour les réfugiés du Sud du Soudan et une grande partie des programmes pour ceux de l'Est sont des programmes de concession de terres cultivables. Selon ces programmes, les réfugiés, groupés dans des villages de 1000 à 7000 habitants reçoivent une parcelle de terre qu'ils doivent défricher et cultiver pour eux-mêmes. Ces propriétés sont généralement de 5 à 10 feddans (1 feddan = 0,42 hectare) et la plus grande partie des terres est utilisée pour les récoltes alimentaires, comme le sorgho dans l'Est du Soudan, ou le maïs dans le Sud. Les villages les plus développés peuvent même vendre leurs surplus de production. Certains pourront même cultiver des produits pouvant leur rapporter des bénéfices considérables, comme le sésame, les arachides ou le tabac.

Les progrès d'un village vers l'auto-suffisance dépendent largement des services connexes à l'agriculture disponibles dans ce village. C'est précisément à ce niveau que les agences non gouvernementales et bénévoles apportent une importante contribution

à l'amélioration du sort des réfugiés. Malheureusement, cette assistance est bien inférieure aux besoins. Par exemple, dans la partie sud du Soudan, aucun des services connexes à l'agriculture n'a été mis sur pied pour les 50 000 réfugiés de la rive est du Nil. Quant à la rive ouest, un programme vient à peine d'être mis en train pour les 20 000 réfugiés qui s'y trouvent.

Alors que les programmes de concession des terres font certains progrès, le second programme d'habitation en milieu rural, concernant les emplois salariés, cause plus de problèmes. Bien que le concept soit bon, ces projets ne fonctionnent pas très bien en pratique. Vivant à proximité d'importants projets de développement, de terres irriguées, les réfugiés devraient gagner l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins quotidiens, simplement en vendant leurs services. Les terres ne sont pas données aux réfugiés.

Les réfugiés sont mécontents du type de travail qu'on leur offre et du salaire qu'ils en retirent. La situation force les autorités à reconsidérer ce programme d'habitation pour les réfugiés et à donner à ceux-ci au moins une parcelle de terrain pour leur usage personnel. Il y a une différence considérable entre les deux types de programmes ruraux, et il est difficile de croire que l'aide, sous n'importe quelle forme puisse remédier à l'insatisfaction des réfugiés face à ces deux programmes.

Le troisième type d'habitations en milieu semi-urbain existe en plus petit nombre et ne regroupe qu'une fraction de la population de réfugiés en milieu urbain. Ce programme est semblable en principe au programme d'emplois salariés en milieu rural. Les réfugiés vivent à proximité de petites villes et au moins une partie de leurs activités devrait avoir un caractère urbain.

C'est à ce niveau que se situe le vrai défi pour le gouvernement. Et ce défi, il ne pourra le relever sans l'aide de la communauté internationale. Cette aide est nécessaire à la planification des activités et à la recherche. Elle est essentielle à la mise sur pied de services éducationnels et de services de santé. Elle est nécessaire pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau, et à la mise sur pied de services connexes acceptables et dans les régions urbaines, et dans les régions rurales. Et lorsqu'on apporte une assistance de ce genre, là où le besoin s'en fait sentir, non seulement les réfugiés en bénéficient, mais les communautés soudanaises environnantes voient leur niveau de vie s'améliorer. □

---

*Dr. J.R. Rogge du département de géographie de l'Université du Manitoba (Winnipeg, Canada) a reçu la bourse de perfectionnement professionnel du CRDI en 1981 pour son étude sur les problèmes des réfugiés en milieu urbain, au Soudan.*